

La "Tour César" à Nyon

Autor(en): **Pelichet, Edgar**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **53 (1945)**

Heft 2

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-41356>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La « Tour César » à Nyon

On ne conçoit pas le paysage de Nyon sans cette tour massive, qui s'élève tout près du lac. Ses murs rongés de soleil, son toit à quatre pans dominant le quartier de Rive.

Dans ses flancs, elle recèle plusieurs fragments de restes romains, notamment un buste du dieu Attis.

Elle est citée pour la première fois en 1305 dans un document conservé à Turin ; dans un livre de comptes de la châtellenie de Nyon, le caissier Humbert de Grésy note le 14 mai la solde payée aux troupes du château et à deux soldats et un guet « in turre de Ripa ».

Dans un compte de 1315, on voit que la garnison de la tour a augmenté d'un soldat.

Les archéologues disent qu'elle est plus ancienne encore et que ses maçonneries essentielles datent du XIII^e siècle, peut-être même du XII^e.

Un examen du bâtiment actuel permet d'emblée de constater que la tour primitive avait une section rectangulaire de huit sur dix mètres ; au XVIII^e siècle, une annexe a été appliquée contre la façade ouvrant sur le lac.

La visite de l'intérieur du monument révèle qu'entre cette annexe et la tour (fig. 1) il n'y a pas de paroi ; la face lac de la tour est ouverte largement jusqu'au quatrième étage, où elle se ferme en ogive, pour soutenir la partie supérieure.

L'étude de la face opposée, du côté de la rue de Rive, montre la même disposition ; le mur primitif était ouvert par une vaste baie ogivale, jusqu'à la hauteur du 4^{me} étage ; cette ouverture a été fermée au XVIII^e siècle par un mur percé de nombreuses fenêtres au contre-cœur en molasse.

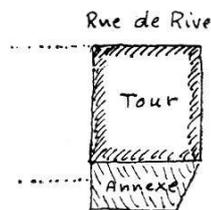


Fig. 1

Par contre, les deux autres faces de la tour ne sont percées nulle part, exception faite de petites lucarnes au cinquième étage (restes du crénelage primitif).

Cette tour, dans son aspect premier, fait inmanquablement penser à la tour dite « du bailli » du château de Chillon, dont la face regardant vers Villeneuve est également ouverte sous un arc en tiers-point.

Sans avoir pu procéder à un sondage des murs, ni à une exploration archéologique complète, il est fort probable, étant donné ce qui est apparent, que la tour a passé par les étapes de construction suivantes :

I. Au début du XIII^e siècle, le bâtiment n'était pas très solide ; ses murs avaient environ soixante-dix centimètres d'épaisseur ; ils s'élevaient jusqu'au troisième étage actuel ; ils étaient couronnés d'un crénelage et d'une toiture à quatre pans recouverte de bardeaux (« tavillons ») comme toutes les tours de défense de l'époque (fig. 2).

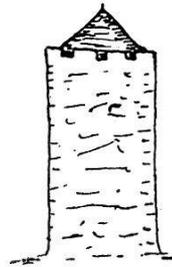


Fig. 2

Il y avait peut-être également un hourdage, c'est-à-dire une galerie de défense en bois ; il faudrait en rechercher la trace dans la maçonnerie de cette époque.

II. Peut-être au début du XIV^e siècle, en même temps que d'autres travaux de fortification de Nyon, la tour a été surélevée une première fois ; elle l'a certainement été à la fin du même siècle. Mais la nécessité de créer un couronnement défensif important a amené la doublure des murs.

Les faces sud et nord ont été doublées à l'intérieur ; elles furent prolongées par des contreforts du côté du lac et du côté de la rue de Rive. On peut admettre que c'est ce travail qui a fait de la tour carrée primitive une tour mesurant aujourd'hui 8×10 mètres, en plan.

A partir du troisième étage, les contreforts créés ont pris plus d'ampleur, pour se rejoindre en un arc sur chaque face. L'arc supportait un mur jusqu'au cinquième étage (fig. 3 et 4).

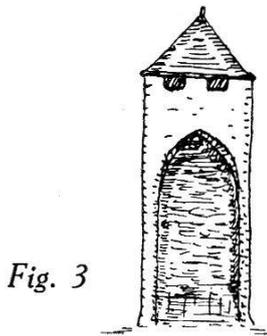


Fig. 3

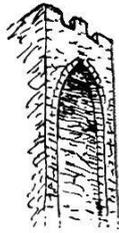


Fig. 4

Entre l'arc et le mur primitif il y avait un vide qui devait, selon un dispositif fréquent à cette époque, être occupé par un plancher percé de trous ; c'est par ces trous qu'on projetait, lors des sièges, des boulets de pierre sur les assaillants ; au bas des anciennes parois prises entre les contreforts, on a souvent placé un talus pour faire rebondir horizontalement les projectiles.

Ce système « d'assommoirs » a été remplacé au XV^e siècle dans l'architecture militaire par celui des mâchicoulis aménagés à l'extérieur des tours, en porte-à-faux.

III. Enfin, dernière étape, la tour, au XVIII^e siècle, se voit augmentée d'une annexe du côté du lac et fermée d'une paroi, le long de la rue de Rive ; les anciens murs intérieurs sont démolis.

Une gravure de Nöthiger, dans la collection de Mulinen, à Berne, montre la Tour César plongeant par trois de ses faces dans le lac, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

A quoi fut destinée la tour ? Très vraisemblablement à défendre l'entrée du bourg inférieur de Nyon, Rive. Un dessin de Merian montre à l'autre extrémité du quartier une porte. Nous avons vu quelques restes d'un mur d'enceinte montant à peu près de la tour vers le château. Il est probable que le bourg de Rive fut fortifié comme celui du sommet de la colline de Nyon.

La présence de soldats et d'un guet dans ses murs, au début du XIV^e siècle, confirme ce que nous supposons.

D'ailleurs, gardienne d'une entrée de Rive, la tour jouait sans doute aussi un rôle fiscal. Il y eut un péage sur le lac et sur la route conduisant de Lausanne à Genève.

Nous avons simplement voulu indiquer, dans ces notes sans prétention, que l'intérêt de ce monument n'est pas exclusivement fait de beauté, mais qu'il y entre aussi un enseignement archéologique.

Soyons, pour l'instant, heureux que nous ait été conservée sa silhouette simple et bon enfant, que tous les Nyonnais aiment.

Edgar PELICHET.

✠ Marc Henrioud

Les études historiques viennent de faire une nouvelle perte dans la personne de Marc Henrioud, décédé subitement à Berne, le 9 mars dernier.

Originaire de Belmont sur Yverdon et né en 1876, il était entré dans l'administration postale en 1895 et séjourna à Rolle et à Lausanne. Ses travaux historiques sur l'ancien régime postal attirèrent l'attention et il fut chargé, par le bureau de l'Union postale universelle de rédiger un répertoire universel des offices postaux. Il resta dès lors dans ce bureau en qualité de secrétaire et, après cinquante années de bons services, il allait prendre sa retraite et rentrer dans son cher Pays de Vaud lorsque la mort l'a surpris.

Marc Henrioud fut, en 1902, un des membres fondateurs de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie dont il fut le secrétaire avant son départ pour Berne.

Il acquit une réputation étendue comme historien de nos services postaux avant 1848. Il publia à ce sujet dans la *Revue historique vaudoise*, *Le service postal dans le Pays de Vaud sous*